

le « clan de Madame », repose sur la radicalisation du clivage Hutus-Tutsis pour rassembler les Hutus derrière leur président.

À la veille de l'offensive du FPR, la France est engagée au Rwanda depuis presque trente ans. Comme le souligne le chercheur Olivier Thimonier, « adossée à une vision résolument raciste, dans laquelle l'ethnie est un critère d'appartenance indépassable, la coopération que Paris noue avec le Rwanda se développe en fonction de ses intérêts propres : étendre son aire de rayonnement, dont la "francophonie" est le mètre-étalon, promouvoir ses méthodes, ses hommes, bref, son influence. Sous le vocable de coopération, la politique française au Rwanda s'inscrit, dès le début des années 1960, dans une logique d'empire. La combinaison de cette vision tout à la fois raciste et utilitaire du Rwanda est à l'origine d'une coopération qui entraînera la France, trente ans plus tard, à rester fidèle à ses alliés, les héritiers de la révolution hutue de 1959, tandis qu'ils prépareront le génocide<sup>37</sup> ».

Entre-temps, selon les mots prononcés en 1977 par le président Habyarimana, le Rwanda est devenu « un membre à part entière de la famille franco-africaine<sup>38</sup> ».

## II. Le soutien français à un régime en pleine dérive génocidaire

### *L'opération Noroît (1990-1993)*

« Nous allons lui envoyer quelques bidasses au petit père Habyarimana. Nous allons le tirer d'affaire. En tout cas, cette histoire sera terminée en deux ou trois mois. » Ainsi s'exprime, le 2 octobre 1990, Jean-Christophe Mitterrand, alors responsable de la « cellule africaine » de l'Élysée, après avoir rassuré par téléphone le président Habyarimana<sup>1</sup>. La veille, les troupes du FPR ont pénétré au Rwanda depuis l'Ouganda. L'inquiétude du chef de l'État rwandais, alors à New York pour une conférence de l'Unicef, est grande. À Paris, l'état-major des armées est prêt, dès le 3 octobre, à déclencher une opération militaire au Rwanda.

Bousculant les Forces armées rwandaises (FAR) dont les effectifs se montent à quelque 5 000 hommes, les troupes du FPR – l'Armée patriotique rwandaise (APR) – se rapprochent de Kigali. Au départ « 500 hommes, partis sans soutien politique ni logistique avec leur seul armement individuel et quelques camions volés à une unité ougandaise », selon la DGSE (Direction générale de la sécurité extérieure)<sup>2</sup>, leurs effectifs sont rapidement portés à 4 000 hommes. Les FAR, d'abord ébranlées,

8. Jean-Pierre Chrétien et Marcel Kabanda, *Rwanda. Racisme et génocide*, op. cit., p. 99.
9. *Ibid.*
10. « Note sur l'aspect social du problème racial indigène au Rwanda », 24 mars 1957 [fgt].
11. Jean-Pierre Chrétien et Jean-Damascène Gasanabo, « Le génocide des Tutsi du Rwanda », art. cité.
12. Monseigneur André Perraudin, « Super omnia caritas », lettre pastorale pour le carême, 11 février 1959 [fgt].
13. Jean-Claude Ngabonziza, « Rwanda : un royaume chrétien dans le guet-apens racial », in « Rwanda : l'autre Shoah », dossier coordonné par Christian Terras et réalisé par Jean-Claude Ngabonziza, *Golias magazine*, n° 155/156, avril 2014.
14. Jean-Pierre Chrétien et Jean-Damascène Gasanabo, « Le génocide des Tutsi du Rwanda », art. cité, p. 135.
15. Cette section doit beaucoup au travail d'Olivier Thimonier, en particulier « Aux sources de la coopération franco-rwandaise », art. cité.
16. Armand Bérard, délégué français auprès des Nations unies, télégramme au ministère des Affaires étrangères, 5 octobre 1961. Cité in Olivier Thimonier, « Aux sources de la coopération franco-rwandaise », art. cité.
17. Olivier Thimonier, « Aux sources de la coopération franco-rwandaise », art. cité.
18. *Ibid.*
19. Jean-François Dupaquier, *Politiques, militaires et mercenaires français au Rwanda. Chronique d'une désinformation*, Paris, Karthala, 2014, p. 37.
20. Denis-Gilles Vuillemin, « L'extermination des Tutsis. Les massacres du Rwanda sont la manifestation d'une haine raciale soigneusement entretenue », *Le Monde*, 4 février 1964.
21. Jean-Pierre Chrétien et Marcel Kabanda, *Rwanda. Racisme et génocide*, op. cit., p. 149-150.
22. J. Fines, télégramme au ministère des Affaires étrangères, 25 juillet 1966, cité in Olivier Thimonier, *La Politique de la France de 1960 à 1981*, mémoire de maîtrise sous la direction de Jean-Pierre Chrétien, université Paris 1 – Panthéon Sorbonne, 2001.
23. Sur les quotas sous la Première République, lire Jean-Pierre Chrétien, « Hutu et Tutsi au Rwanda et au Burundi », in Jean-Loup Amselle et Elikia M'Bokolo (dir.), *Au cœur de l'ethnie*, Paris, La Découverte, 1985, p. 158-159.

24. André Guichaoua, *Rwanda. De la guerre au génocide. Les politiques criminelles au Rwanda (1990-1994)*, Paris, La Découverte, 2010, annexe 1, en ligne.
25. Gérard Prunier, *Rwanda 1959-1996. Histoire d'un génocide*, Paris, Dagorno, 1997, p. 81. Sur le coup d'État de 1973, lire p. 78-81.
26. Assemblée nationale, *Enquête sur la tragédie rwandaise (1990-1994) : rapport d'information*, 15 décembre 1998, t. I, p. 28 [fgt].
27. Gérard Prunier, *Rwanda 1959-1996*, op. cit., p. 102.
28. Télégramme diplomatique Kigali, 21 mars 1987.
29. Secrétariat général de la Défense nationale, « Rwanda : le "trentenaire" d'une révolution », *Chronique Afrique / Moyen-Orient*, 1<sup>re</sup> quinzaine, septembre 1989.
30. Pierre Bitard, Télégramme diplomatique Kigali, 10 janvier 1989.
31. Jean-Pierre Chrétien et Marcel Kabanda, *Rwanda. Racisme et génocide*, op. cit., p. 175 ; Gérard Prunier, *Rwanda 1959-1996*, op. cit., p. 94.
32. Gérard Prunier, *Rwanda 1959-1996*, op. cit., p. 117.
33. *Ibid.*, p. 115.
34. *Ibid.*, p. 116.
35. Jean-François Dupaquier, *Politiques, militaires et mercenaires français au Rwanda*, op. cit., p. 59.
36. Jean-Pierre Chrétien et Marcel Kabanda, *Rwanda. Racisme et génocide*, op. cit., p. 175.
37. Olivier Thimonier, « Aux sources de la coopération franco-rwandaise », art. cité.
38. Olivier Thimonier, « Habyarimana, un ami de la famille », *Golias*, n° 101, mars-avril 2005.

## II. Le soutien français à un régime en pleine dérive génocidaire

1. Gérard Prunier, *Rwanda 1959-1996*, op. cit., p. 128.
2. DGSE, « Rwanda. Implication de l'Ouganda et de la Libye », fiche n° 18974/N, 8 novembre 1990.
3. Stephen Smith et Dominique Garraud, « Les rebelles s'arrêtent aux portes de Kigali », *Libération*, 22 février 1993.
4. Assemblée nationale, *Enquête sur la tragédie rwandaise*, op. cit., t. I, p. 123.
5. Jacques Lanxade, *Quand le monde a basculé*, Paris, Nil, 2001, p. 164.
6. Jean-François Dupaquier, *Politiques, militaires et mercenaires français au Rwanda*, op. cit., p. 67-69 ; audition de Georges Martres, in Assemblée

ans de graves discriminations ayant à plusieurs reprises dégénéré en massacres.

Pourtant le FPR est un mouvement politico-militaire dont le programme ne mentionne nulle part le rétablissement de la monarchie. Claude Silberzahn, chef de la DGSE, expliquera à huis clos aux parlementaires de la Mission d'information que « l'idéologie affichée par le FPR étant une idéologie visant à l'instauration de la démocratie et souhaitant une cohabitation pacifique, [il] avait toujours prétendu qu'à son retour au pouvoir son principal objectif serait de fraterniser avec le reste de la population rwandaise »<sup>1</sup>. Bien que le FPR soit en grande majorité composé de Tutsis, Claude Silberzahn souligne que « les dirigeants du FPR n'affichaient pas d'appartenance ethnique » et qu'ils « avaient accompli un effort permanent pour faire en sorte que des Hutus rejoignent leurs rangs »<sup>19</sup>. Ainsi, en Tanzanie, la majorité des exilés rwandais appartenant au FPR sont hutus, à commencer par leur chef, Alexis Kanyarengwe<sup>20</sup>. Cet officier, issu de la première promotion de l'école d'officiers aux côtés de Habyarimana<sup>21</sup>, est, bien que Hutu, le président du FPR.

1. En mars 1998 est lancée une investigation parlementaire sur les opérations militaires menées entre 1990 et 1994 au Rwanda par la France, d'autres pays et l'ONU. La Mission d'information parlementaire (MIP) mène ses travaux de mars à décembre 1998 et auditionne notamment de nombreux personnalités civiles et militaires. Cette enquête a donné lieu à la publication d'un rapport en trois tomes, *Enquête sur la tragédie rwandaise (1990-1994)*, le premier tome contenant le rapport lui-même, le deuxième les annexes, le troisième une retranscription des auditions (en deux volumes)<sup>18</sup>.

Quant au soutien de l'Ouganda, ce point essentiel est analysé par la DGSE, le 8 novembre 1990, dans une note de trois pages envoyée à l'Élysée, Matignon et plusieurs ministères parisiens. La DGSE y souligne que si le régime de Kigali a essayé d'accuser l'Ouganda, puis la Libye, « les apparences accréditent ces thèses, mais rien ne permet d'établir que les rebelles aient bénéficié d'une aide significative de ces deux pays ». La DGSE expose aussi les arguments plaidant pour la thèse opposée : « Le président ougandais connaissait les préparatifs des Tutsis. Toutefois, il a attiré à trois reprises cette année l'attention de son homologue rwandais sur ce problème, ce dernier n'y a jamais prêté attention et s'est toujours opposé à l'ouverture de négociations concernant le retour des réfugiés extérieurs. Il est peu vraisemblable que le chef de l'État ougandais ait eu connaissance de la date du déclenchement de l'opération, sans quoi il aurait eu toutes les raisons de s'y opposer, notamment à un moment où il exerce la présidence de l'OUA [Organisation de l'unité africaine]. » D'ailleurs, « le déroulement des combats et leur rapide essoufflement, l'absence de tout armement lourd montrent que l'APR n'a même pas bénéficié du soutien logistique minimum qui lui aurait suffi pour bousculer d'emblée la faible armée rwandaise et atteindre Kigali ». La DGSE conclut sereinement : « Les rencontres entre les présidents Habyarimana et Museveni ont, semble-t-il, levé toutes les ambiguïtés<sup>22</sup>. »

Cependant, dans leurs notes, les conseillers militaires successifs de Mitterrand continuent à décrire la situation rwandaise en termes d'attaque extérieure et à assimiler

- nationale, *Enquête sur la tragédie rwandaise*, op. cit., t. III, vol. 1, p. 122-123 ; et t. I, p. 122.
7. Entretien avec Jean-Baptiste Nsanzimfura à Bruxelles le 22 février 2013, in Jean-François Dupaquier, *Politiques, militaires et mercenaires français au Rwanda*, op. cit., p. 71-72.
8. Colette Braeckman, *Rwanda, histoire d'un génocide*, Paris, Fayard, 1994, p. 114.
9. Jean-François Dupaquier, *Politiques, militaires et mercenaires français au Rwanda*, op. cit., p. 77.
10. Juvénal Habyarimana, lettre à François Mitterrand, 22 octobre 1990, in Bruno Boudiguet (éditeur), *Rwanda. Les archives « secrètes » de Mitterrand (1982-1995)*, Paris, Aviso/L'Esprit frappeur, 2012, p. 54-55.
11. Télégramme diplomatique Kigali, « Situation au Rwanda », 7 octobre 1990, in Assemblée nationale, *Enquête sur la tragédie rwandaise*, op. cit., t. II, p. 131 [fgt].
12. Gérard Prunier, *Rwanda 1959-1996*, op. cit., p. 135.
13. *Ibid.*
14. Sur cette notion, lire Jean-Pierre Chrétien, *Le Défi de l'ethnisme: Rwanda et Burundi, 1990-1996*, Paris, Karthala, 1997.
15. Télégramme diplomatique Kigali, « Analyse de la situation par la population d'origine tutsie », 15 octobre 1990, in Assemblée nationale, *Enquête sur la tragédie rwandaise*, op. cit., t. II, p. 133 [fgt].
16. Extrait du message de l'attaché de défense à Kigali, « Appréciation de la situation politique », 24 octobre 1990, in Assemblée nationale, *Enquête sur la tragédie rwandaise*, op. cit., t. II, p. 134 [fgt].
17. Amiral Jacques Lanxade, notes au président Mitterrand, respectivement les 11 octobre 1990 et 2 janvier 1991 [fgt].
18. Assemblée nationale, *Enquête sur la tragédie rwandaise 1990-1994. Rapport d'information sur les opérations militaires menées par la France, d'autres pays et l'ONU au Rwanda entre 1990 et 1994* (tome I, Rapport; tome II, Annexes; tome III, Auditions), Paris, Assemblée nationale, 1998.
19. Assemblée nationale, Mission d'information sur le Rwanda, « Audition du préfet Claude Silberzahn, directeur de la DGSE (huis clos) », compte rendu n° 41, 8 juillet 1998 [fgt]; lire aussi DGSE, « Rwanda. Situation du Front patriotique rwandais », Fiche particulière n° 17108/N, 12 février 1991.
20. Thierry Charlier, « Conflit ethnique au Rwanda », *Raids*, n° 56, janvier 1991 [fgt].

21. « Les Camarades du 5 juillet et les premières promotions d'officiers des Forces armées rwandaises. », in André Guichaoua, *Rwanda. De la guerre au génocide*, op. cit., annexe 1, en ligne.
22. DGSE, « Rwanda. Implication de l'Ouganda et de la Libye », fiche n° 18974/N, 8 novembre 1990.
23. Amiral Jacques Lanxade, note au président Mitterrand (objet: Nouvelle offensive ougando-tutsie), 3 février 1991 [fgt].
24. Général Christian Quesnot, note au président Mitterrand, 20 juin 1991 [fgt]; général Quesnot, note au président Mitterrand, 13 février 1993 [fgt].
25. Gérard Prunier, *Rwanda 1959-1996*, op. cit., p. 148-149.
26. Général Jean-Pierre Huchon, note à Thierry de Beaucé, « Rwanda. Entretien des présidents », 20 novembre 1991 [fgt].
27. Général Christian Quesnot, note au président Mitterrand, 23 juillet 1992 [fgt].
28. DGSE, « Rwanda. Situation du Front patriotique rwandais », fiche particulière n° 17108/N, 12 février 1991.
29. Thierry Charlier, « Conflit ethnique au Rwanda », art. cité.
30. Assemblée nationale, *Enquête sur la tragédie rwandaise*, op. cit., t. I, p. 130. Sur les exactions commises par les FAR, lire Jean-François Dupaquier, *Politiques, militaires et mercenaires français au Rwanda*, op. cit., p. 122.
31. Diogène Bideri, *Le Massacre des Bagogwe. Un prélude au génocide des Tutsi. Rwanda (1990-1993)*, Paris, L'Harmattan, 2008.
32. *Kangura*, n° 6, décembre 1990 [fgt].
33. Gabriel Périès et David Servenay, *Une guerre noire. Enquête sur les origines du génocide rwandais (1959-1994)*, Paris, La Découverte, 2007; Jean-Dominique Merchet, *Une histoire des forces spéciales*, Paris, Jacob-Duvernet, 2010, p. 134.
34. Sur son assimilation par les dictatures latino-américaines, lire Marie-Monique Robin, *Escadrons de la mort, l'école française*, La Découverte, 2004.
35. Gabriel Périès et David Servenay, *Une guerre noire*, op. cit., p. 43.
36. *Ibid.*, chapitre 9.
37. *Ibid.*, p. 224.
38. *Ibid.*, p. 15.
39. Assemblée nationale, *Enquête sur la tragédie rwandaise*, op. cit., t. I, p. 132.
40. Patrick de Saint-Exupéry, *Complices de l'inavouable. La France au Rwanda*, Paris, Les Arènes, 2009, p. 274.